



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL**

Conseil du **14 décembre 2020**

Délibération n° 2020-0243

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Rapport des délégataires de services publics - Activité de gestion et d'exploitation du Centre de Congrès de Lyon par la Société GL Events Cité Centre de congrès de Lyon (GLECCCL) - Exercice 2019

service : Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Mission modes de gestion et délégation de service public

**Rapporteur : Monsieur le Président Bernard**

**Président : Monsieur Bruno Bernard**

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : lundi 30 novembre 2020

Secrétaire élu : Monsieur Valentin Lungenstrass

Affiché le : mercredi 16 décembre 2020

Présents : M. Bernard, Mmes Baume, Vessiller, M. Payre, Mme Picard, M. Kohlhaas, Mme Geoffroy, M. Van Styvendael, Mme Vacher, M. Artigny, Mme Khelifi, M. Athanaze, Mme Moreira, M. Bagnon, Mme Groperrin, M. Camus, Mme Hemain, M. Longueval, Mme Boffet, MM. Blanchard, Guelpa-Bonaro, Mme Dromain, M. Ben Itah, Mmes Arthaud, Asti-Lapperrière, Augey, MM. Azcué, Badouard, Barge, Barla, Mme Benahmed, MM. Benzeghiba, Blache, Blein, Mmes Borbon, Bouagga, M. Boumertit, Mme Bramet-Reynaud, M. Bréaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, MM. Bub, Buffet, Mmes Burillon, Burrinand, Cabot, Cardona, Chadier, MM. Chambon, Charmot, Mme Charnay, MM. Chihi, Cochet, Cohen, Mmes Coin, Collin, MM. Collomb, Corazzol, Mmes Corsale, Crédoz, Crespy, Creuze, Croizier, MM. Da Passano, Dalby, David, Debû, Mmes Dehan, Delaunay, MM. Devinaz, Diop, Doganel, Doucet, Mmes Dubois Bertrand, Dubot, Dupuy, Edery, El Faloussi, Etienne, Fautra, Fontaine, Fontanges, Fournillon, Fréty, Frier, MM. Galliano, Gascon, Mme Georgel, MM. Geourjon, Girard, Mme Giromagny, MM. Godinot, Gomez, Grivel, Groult, Mmes Guerin, Jannot, MM. Kabalo, Kimelfeld, Mme Lagarde, MM. Lassagne, Le Faou, Mme Lecerf, MM. Legendre, Lungenstrass, Maire, Marguin, Marion, Millet, Mône, Monot, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mmes Pouzergue, Prost, MM. Quiniou, Rantonnet, Ray, Mmes Reveyrand, Roch, M. Rudigoz, Mmes Runel, Saint-Cyr, Sarselli, Sechaud, MM. Seguin, Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, MM. Thevenieau, Uhlrich, Vergiat, Vieira, Vincendet, Vincent, Mmes Vullien, Zdorovtsoff.

Absents excusés : Mme Petiot (pouvoir à M. Vieira).

**Conseil du 14 décembre 2020****Délibération n° 2020-0243**

commission principale :	développement économique, numérique, insertion et emploi
objet :	<b>Rapport des délégataires de services publics - Activité de gestion et d'exploitation du Centre de Congrès de Lyon par la Société GL Events Cité Centre de congrès de Lyon (GLECCCL) - Exercice 2019</b>
service :	Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Mission modes de gestion et délégation de service public

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 25 novembre 2020, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales (CGCT) précise les modalités de compte-rendu des rapports des délégataires de services publics et dispose qu'ils sont soumis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante pour qu'elle en prenne acte.

L'article L 1413-1 du CGCT dispose que la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) doit examiner ces rapports chaque année.

Le Centre de congrès est exploité dans le cadre d'un contrat de délégation de service public (DSP) d'une durée de 20 ans (à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018) par la société GLECCCL.

Le rapport du délégataire, présenté au Conseil de la Métropole de Lyon au titre de l'exercice 2019, comprend les comptes relatifs aux opérations concernant l'exécution de la DSP et un rapport d'activités et de qualité de services, intégrant les engagements environnementaux et la politique de développement durable du délégataire.

Le tableau ci-après présente, avec un éclairage rétrospectif sur 2 exercices, les principaux indicateurs d'activité et financiers consolidés de l'exercice 2019 :

**I - Données d'activité**

		2018	2019	Variation 2018-2019	
				En %	Tendance
indicateurs d'activité	nombre de manifestations	232	211	- 9	↘
	<i>dont spectacles</i>	37	39	5	↗
	nombre de mètres carrés loués (en millier)	2 067	2 118	2	↗
	nombre de participants aux manifestations (hors expositions, en millier)	454	470	4	↗
	taux d'occupation (en %)	22,9	24	5	↗

En 2019, l'activité est tirée par les congrès nationaux et internationaux (51 événements contre 36 en 2018), alors que les réunions, colloques et événements d'entreprises sont en nette diminution (91 événements contre 123 en 2018). Du fait de l'accueil de congrès d'envergures, le chiffre d'affaires moyen par événement augmente sensiblement, passant de 88 k€ en 2018 à 103 k€ en 2019.

**II - Données financières**

		2018	2019	Variation 2018-2019	
				En %	Tendance
indicateurs financiers (en k€)	chiffre d'affaires réalisé	20 517	21 818	6	↗
	charges d'exploitation	16 937	18 163	7	↗
	redevance	1 558	1 113	- 29	↘
	résultat net de la délégation (après impôt sur les sociétés (IS) et redevance)	1 174	1 577	34	↗

L'exercice 2019 enregistre une nouvelle progression de son chiffre d'affaires, en hausse de + 6 %. Le nombre de mètres carrés loués en 2019 augmente légèrement (+ 2 %).

Le niveau de charges d'exploitation augmente de 7 % par rapport à l'année précédente. La redevance diminue du fait de l'entrée en vigueur du nouveau contrat au 1<sup>er</sup> juillet 2018, qui met davantage d'investissement à la charge du délégataire.

Le résultat net après impôt augmente de 34 % par rapport à 2018 et atteint 1 577 k€.

En 2019, GLECCCL a investi 611 k€ au titre de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI). Les travaux réalisés concernent essentiellement l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR) (mise aux normes des sanitaires), le réaménagement de certains locaux, la signalétique et la rénovation des réseaux informatiques. Le délégataire a également investi 248 k€ au titre du gros entretien renouvellement (GER), notamment pour le remplacement de la guérite d'entrée au site, la rénovation en peinture de certains locaux et l'entretien des 3 groupes de thermo-frigo-pompes.

En septembre 2019, le délégataire a obtenu, pour le Centre des congrès de Lyon, la certification ISO 20121 (management responsable appliqué à l'activité événementielle).

En matière environnementale, l'année 2019 a connu une hausse de 3,3 % de la consommation d'électricité, une consommation d'eau semblable à 2018 (après correction d'une fuite importante en 2018) et une production globale de déchets en baisse de près de 10 %.

Ainsi, à l'issue de l'analyse, les points notables concernant le rapport du délégataire sont les suivants :

- 2019 présente un niveau d'activité record avec un chiffre d'affaires de 21,8 M€, en hausse de 6 % par rapport à 2018,
- les charges du délégataire croissent en lien avec l'augmentation de l'activité.

Le rapport du délégataire a été soumis pour avis à la séance plénière de la CCSPL du 1<sup>er</sup> décembre 2020.

Il appartient donc au Conseil de la Métropole de l'examiner pour en prendre acte ;

Vu ledit dossier ;

Vu l'avis de la CCSPL comme ci-après annexé ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

Oùï l'intervention de monsieur le rapporteur précisant que :

"Il convient d'ajouter l'annexe ci-jointe à la délibération."

**DELIBERE**

**1° - Approuve** les modifications proposées par monsieur le rapporteur.

**2° - Prend acte** du rapport 2019 produit par la société GLECCCL au titre de la DSP pour l'activité de gestion et d'exploitation du Centre de congrès de la Cité internationale de Lyon.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 16 décembre 2020.**